

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					M1
Mention :	HISTOIRE DE L'ART					
Parcours :	Archéologie, Images, Patrimoine					
Volume horaire étudiant :	218 ou 234 h	40 h	h	h	h	258 ou 274 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de mention : Olivier BONFAIT	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsable d'année : Arianna ESPOSITO Bureau 335A arianna.esposito@u-bourgogne.fr	Claire VANESSE-URBAIN Bureau 162 – tél : 03.80.39.56.13 UFR Sciences humaines Bâtiment Droit-lettres 4 bd Gabriel – BP 17270 21072 DIJON claire.vanesse-urbain@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences humaines

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

L'année de M1 vise à l'acquisition de compétences approfondies et spécialisées dans les domaines de l'Archéologie et de l'Histoire de l'art, de la période grecque et romaine jusqu'au XXI^e siècle. La formation proposée traite de différents moyens d'expression et médiums, de la peinture à la sculpture, en passant par l'architecture, les arts décoratifs, les installations, le cinéma, ou encore les approches numériques. Cette formation est adossée à deux laboratoires de recherche, les UMR Georges Chevrier (UMR 7366) et ARTEHIS (UMR 6298) par les thématiques des mémoires de recherche et des enseignements proposés qui s'insèrent dans les axes de recherche de ces laboratoires.

Le M1 est articulé autour de la rédaction d'un mémoire de recherche original sur un sujet inédit ou selon un angle d'approche novateur, réalisé sous la direction d'un enseignant-chercheur dans les domaines de l'Archéologie antique et médiévale, de l'Histoire de l'art médiéval, moderne, contemporain et de l'Histoire du cinéma. Ce mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury en juin ou en septembre. Il est vivement conseillé aux étudiant(e)s de prendre contact avec le directeur ou la directrice de mémoire envisagé(e) au moment de l'inscription pédagogique afin de définir le sujet de recherche de façon pertinente. Dans la continuité de l'enseignement délivré en L3, l'année de master 1 a une double fonction d'initiation à la recherche et de spécialisation.

Dans son mémoire, l'étudiant(e) doit montrer sa capacité à poser une problématique, à développer une argumentation et à maîtriser une bibliographie ; il ou elle acquiert ainsi une connaissance approfondie sur une question et contribue par son travail à faire avancer la recherche dans le domaine choisi.

La formation du Master 1 s'inscrit tout particulièrement dans une approche analytique et interprétative, critique et

interdisciplinaire de l'art et de l'archéologie, de ses significations, de ses fonctions et de sa réception, de son langage formel, de son contexte et des discours auxquels ils ont donné lieu. La formation a avant tout pour objectif de préparer les étudiant(e)s à la poursuite d'études dans le cadre du M2 puis du Doctorat. Elle leur offre également un bon niveau de culture et ouvre la voie aux concours de recrutement de la fonction publique d'Etat ou territoriale, comme à des postes de chargés de mission, au sein d'institutions publiques ou privées, dans les domaines de la culture et de la valorisation du patrimoine. Cette formation offre des débouchés vers les métiers de la recherche (recherche fondamentale et appliquée), et vers les métiers des mondes de l'art et de la culture. Dans cette orientation, les étudiant(e)s sont initié(e)s aux réflexions sur les notions de patrimoine et de politique culturelle et peuvent réaliser des stages ou obtenir une certaine approche des institutions patrimoniales. Ainsi, afin de mieux préparer l'étudiant(e) à la vie professionnelle, un stage peut être effectué dans les deux années de M1 et M2.

En plus de son offre de formation en Archéologie antique et en Histoire de l'art, ce M1 privilégie deux domaines, à la croisée des questionnements et des débouchés professionnels actuels dans ces deux champs : les images à la fois comme média et enjeux de représentations des sociétés et objets d'études autonomes ; les processus de patrimonialisation, dans leurs questionnements théoriques et applications pratiques.

Pour l'année du M2, deux perspectives sont proposées : un M2 Recherche qui offre un approfondissement des notions de Recherche et ouvre vers un possible Doctorat ; un M2 Professionnel qui forme les étudiant(e)s aux connaissances pratiques et théoriques sur l'image, de sa fabrication à la production d'outils ou de supports, écrits ou visuels, la mettant en œuvre, du dépliant papier au site internet.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Cette formation s'adresse aux étudiant(e)s qui se destinent à la recherche et à l'enseignement en Archéologie antique et médiévale, en Histoire de l'art, en Histoire du cinéma (Doctorat).

Elle ouvre aux métiers de l'archéologie et aux masters professionnels dans les métiers du patrimoine, dans les domaines de la valorisation et médiation du patrimoine (conservateurs, attachés de conservation, animation culturelle ; métiers d'ingénieurs, assistants ingénieurs en archéologie préventive ou à la gestion / conservation du patrimoine du Ministère de la Culture, du CNRS, de l'INRAP, des Services patrimoniaux des Collectivités territoriales), ainsi qu'aux métiers de la Culture (musées, archives, bibliothèques).

Elle donne des perspectives vers les métiers de l'édition, de la documentation et de la communication (documentaliste, iconographe), et engage des compétences vers le marché de l'art (expertise, commerce de l'art).

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

L'année de M1 offre des savoirs et des outils aux étudiant(e)s se destinant à la préparation du M2 Histoire de l'art (dans ses deux spécialités) et également une formation pour des étudiant(e)s souhaitant s'orienter en M2 vers des Masters professionnels ciblés sur un métier précis.

Elle développe les :

- Compétences et capacités pour rassembler une documentation, la critiquer, faire des recherches inédites et construire un discours sur un sujet de civilisation et de société, dans le champ de l'Archéologie antique et médiévale, de l'Histoire de l'art, de l'Histoire du cinéma, en le replaçant dans les enjeux contemporains.
- Aptitudes pratiques professionnelles : métiers liés à l'Archéologie (du chantier de fouilles à l'étude des objets et à leur interprétation) ; métiers liés au patrimoine (médiation, études des collections, muséologie, archives visuelles, etc.).
- Outils et capacités pratiques pour les concours des métiers du patrimoine (d'Etat ou de la fonction publique territoriale) : ce Master propose en deuxième année des enseignements spécifiques à ces concours.

Elle met l'accent aussi sur l'acquisition opérationnelle d'une langue vivante étrangère.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ Sur sélection :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. L'admission en M1 Histoire de l'art est donc prononcée après examen d'un dossier de candidature. Dépôt des candidatures via l'application e-candidat (aux dates indiquées), accessible à l'adresse internet suivante :

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/m-inscrire-me-reinscrire.html>

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

Deux spécialités au choix dans l'UE1 Fondamentale : Arts anciens ou Arts moderne et contemporain (+option obligatoire pour la spécialité Arts anciens (choisie dans la spécialité Arts moderne et contemporain ou dans l'UE2).

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentale	Antique Histoire de l'art et archéologie	20					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Séminaire de spécialités	20					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	<i>Arts anciens</i> +Option obligatoire	1 discipline choisie dans la spécialité Arts moderne et contemporain ou 1 discipline choisie dans l'UE2	24 ou 20					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier		
Fondamentale	Histoire de l'art moderne	20					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Séminaire de spécialités	20					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	<i>Arts moderne et contemporain</i>	Histoire du cinéma	20				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
TOTAL UE		60 ou 64				10					4

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Patrimoine et politiques culturelles (1 au choix)	Histoire et anthropologie du Patrimoine (Mutualisé M2 Archives)	24					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Institutions et politiques culturelles (Mutualisé M2 Archives)	24					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
TOTAL UE		24				4					4

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Complémentaire (3 au choix)	Archéologie, interprétations (ouvert aux étudiants du M1 ASA)	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Institutions et pratiques patrimoniales	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Sources textuelles et visuelles de l'Histoire de l'art et de l'Archéologie	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Matériaux et culture matérielle	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
TOTAL UE		36				7					2

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue (1 au choix) (Mutualisé avec M2 HA et ASA)	Anglais		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Allemand		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Italien		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Latin (mutualisé avec Histoire)		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Grec (mutualisé avec Histoire)		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
TOTAL UE			12			2					1

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire de recherche	Méthodologie		16				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			
TOTAL UE			16			7					4

TOTAL S1		120 ou 124	28			148 ou 152	30				1
-----------------	--	---------------------------	-----------	--	--	---------------------------	-----------	--	--	--	----------

SEMESTRE 2

UE 6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie (4 au choix dont 1 en fonction de la spécialité du mémoire de recherche)	Méthode et Historiographie de l'archéologie et de l'histoire de l'art antique	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Méthode et Historiographie de l'histoire de l'art médiéval	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Méthode et Historiographie de l'histoire de l'art moderne	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Méthode et Historiographie de l'histoire de l'art contemporain	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Méthode et Historiographie de l'histoire du cinéma	12					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
TOTAL UE		48				7					4

UE 7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire de recherche	Evaluation du mémoire						Mémoire écrit + soutenance	Mémoire écrit + soutenance			
TOTAL UE						10					5

UE 8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Complémentaire (3 au choix)	Archéologie, interprétations <i>(ouvert aux étudiants du M1 ASA)</i>	10					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Arts et techniques	10					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Histoire du regard	10					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Cultures visuelles	10					CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
TOTAL UE		30				7					4

UE 9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Langues (1 au choix) <i>(Mutualisé avec</i>	Anglais		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Allemand		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1

M2 HA et ASA)	Italien		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Latin (mutualisé avec Histoire)		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
	Grec (mutualisé avec Histoire)		12				CC (dossier, oral ou écrit)	Oral ou dossier			1
TOTAL UE			12			2					1

UE 10	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils et connaissances professionnelles	Enjeux de la recherche : Journée d'études (Mutualisé M2 HA)	10					CC (dossier, oral ou écrit)	oral			1
	Humanités numériques en archéologie et histoire de l'art	10					CC (dossier, oral ou écrit)	oral			1
	Autre enseignement de 12h choisi dans une autre formation de l'UFR Sciences humaines	12					Voir modalités d'évaluation selon l'enseignement choisi	Voir modalités d'évaluation selon l'enseignement choisi			1
Stage facultatif	Stage facultatif* (de 15 jours à 2 mois maximum)						Rapport du maître de stage + rapport de stage				
TOTAL UE		20 ou 32				4					2

TOTAL S2	98 ou 110	12		110 ou 122	30						1
-----------------	--------------------------	-----------	--	---------------------------	-----------	--	--	--	--	--	----------

*Un stage facultatif d'une durée de 15 jours à 2 mois maximum peut être réalisé dans le cadre de la formation. Ce stage devra :

- **Etre en rapport avec les disciplines liées à l'Histoire de l'art**
- **Etre soumis à l'accord du responsable de l'année de formation**
- **Se dérouler en dehors des périodes d'enseignements et d'examens et se terminer avant le 31 août**
- **Faire l'objet d'une convention de stage et d'un suivi par un enseignant référent contacté par l'étudiant au moins 3 semaines avant le début du stage. Le délai d'instruction et de signature du Directeur de l'UFR des conventions de stage ne pourra être inférieur à une semaine.**

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001. Exception faite du Travail d'Etudes et de Recherche, le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (notes de synthèse, comptes rendus de séminaires, présentation des travaux, rapport de stage).

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

<http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

● **Sessions d'examen**

Les sessions d'examen sont établies selon le calendrier universitaire et les conditions définies par l'université. Elles sont organisées comme suit : une 1^{ère} session en janvier (pour le semestre 1) et en juin (pour le semestre 2) et une 2^{ème} session de rattrapage en septembre.

Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.